

COMMUNE DE BRIORD
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIORD
en date du 25 février 2021

La réunion a débuté à 19h00 sous la présidence du Maire, M Patrick Blanc

Conseillers présents :

Serge Merle : 1^{er} adjoint ; Gaëlle Curtet : 2^{ème} adjoint ; Stéphane Saint-Pol-Hugoo : 3^{ème} adjoint;
Alonzi Florian; Lagrut Sylvain; Lambert Aurélien; Marjorie Salles;
Gaëlle Thomet; Madly Grozel; Fabien Schmidt

Conseillers absents :

Céline Menaldo, excusée, donne pouvoir à Serge Merle
Morin Chloé, excusée, donne pouvoir à Florian Alonzi
Ludovic Christin, excusé, donne pouvoir à Marjorie Salles
Sarah Becfevre, excusée, donne pouvoir à Gaëlle Thomet

Secrétaire de séance : Le conseil municipal désigne monsieur Sylvain Lagrut en tant que secrétaire de séance.

La séance est publique

Le maire informe que l'affaire 2 concernant la délibération pour approbation du règlement intérieur des tenues des réunions de conseil est reportée à la prochaine séance.

Affaire 1 : Délibération pour modification des délégations du Maire

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Stéphane Saint-Pol-Hugoo afin de présenter le document établissant les délégations faites à Monsieur le Maire par le conseil municipal.
Les membres présents, après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité ces délégations

Affaire 2 : Délibération pour établissement du règlement intérieur de la tenue des réunions du conseil municipal

Délibération reportée à la prochaine réunion du conseil municipal

Informations diverses :

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Serge Merle pour une présentation des végétaux qui seront plantés sur les espaces réservés à ceux-ci le long de la route des écoles.

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Florian Alonzi qui informe le conseil municipal que la société de chasse St-Hubert souhaite organiser une journée de nettoyage de la forêt et des chemins. La commission Environnement, ayant prévu de monter le même type d'opération sur le territoire de la commune, prend bonne note pour une union de l'ensemble des forces.

Les sujets étant épuisés, le maire lève la séance à 20h00

Briord, le 4 mars 2021


Le Maire,
Patrick BLANC